

# Questionnaire

Soins effectués par les IDEL

# Méthodologie

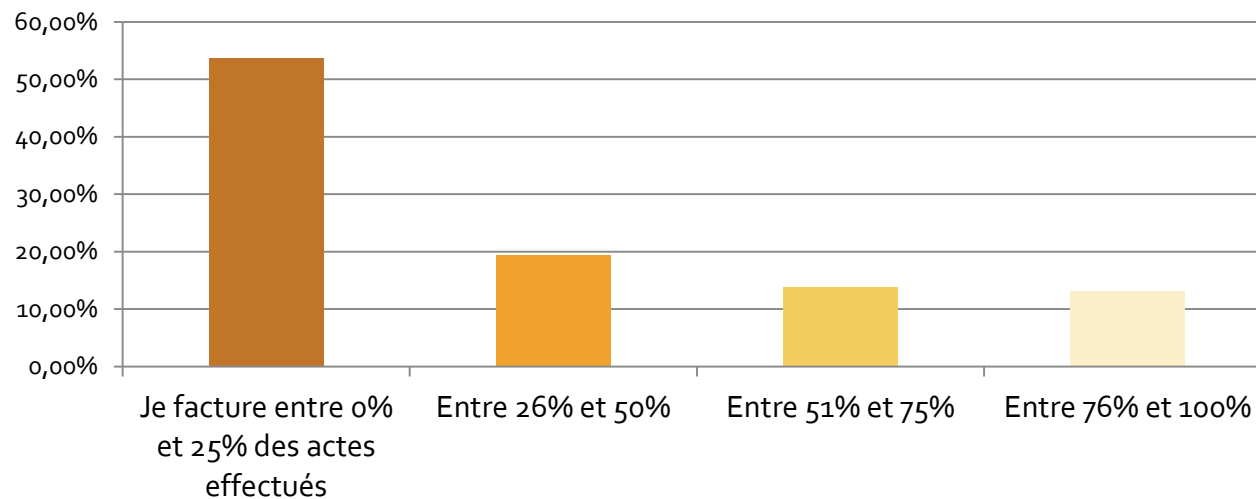
- Orientation du questionnaire
  - Vaccination
  - Traitements per-os
  - Coordination
- Campagnes de diffusion
  - Courriels
  - SMS
- 17 questions
- 15 minutes de questionnaire sur une plateforme dédiée
- Réponses
  - 1049 participants
  - Période Juin-Juillet 2018
- Taux de réponse
  - 7,5% de la totalité des IDEL en PACA
  - Taux significatif
  - Donne une vraie image des prises en charge IDEL en PACA
- Objectifs
  - Explorer la prise en charge à domicile par les IDEL sans traçabilité réelle (facturation)
  - Comprendre les difficultés pour sécuriser les suivis

# La vaccination

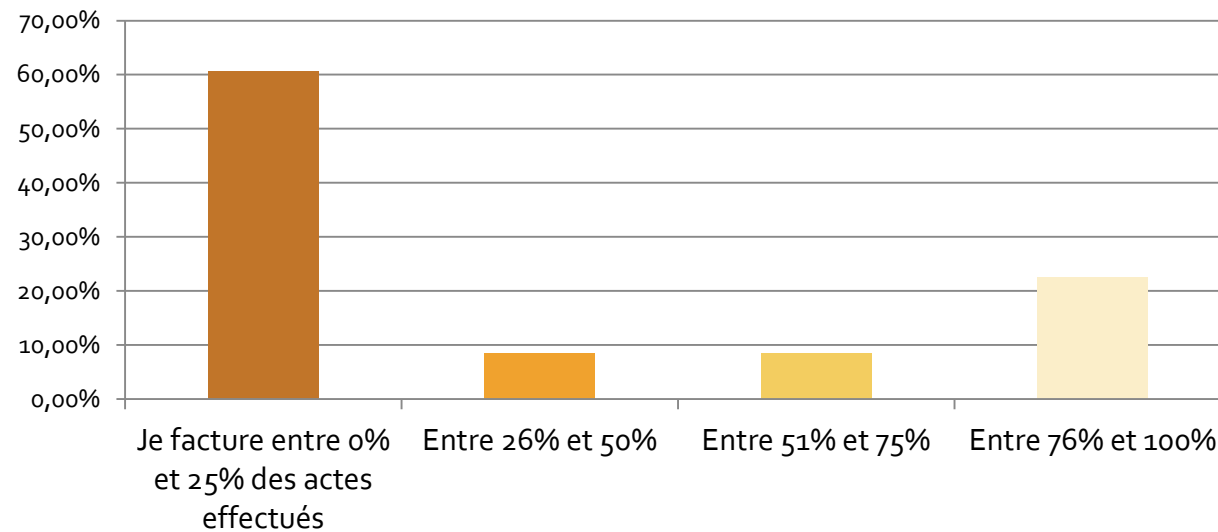
- La vaccination est un acte fréquent de l'exercice infirmier à domicile. Il est difficile d'effectuer des statistiques : pas de traçabilité faite au travers de la facturation ou pas de facturation faite par les professionnels de santé. Pour les vaccinations, hors vaccination antigrippale, le médecin oublie souvent de prévoir une ordonnance pour les IDEL.

Quel  
pourcentage  
d'actes de  
vaccination  
effectués  
facturez-vous ?

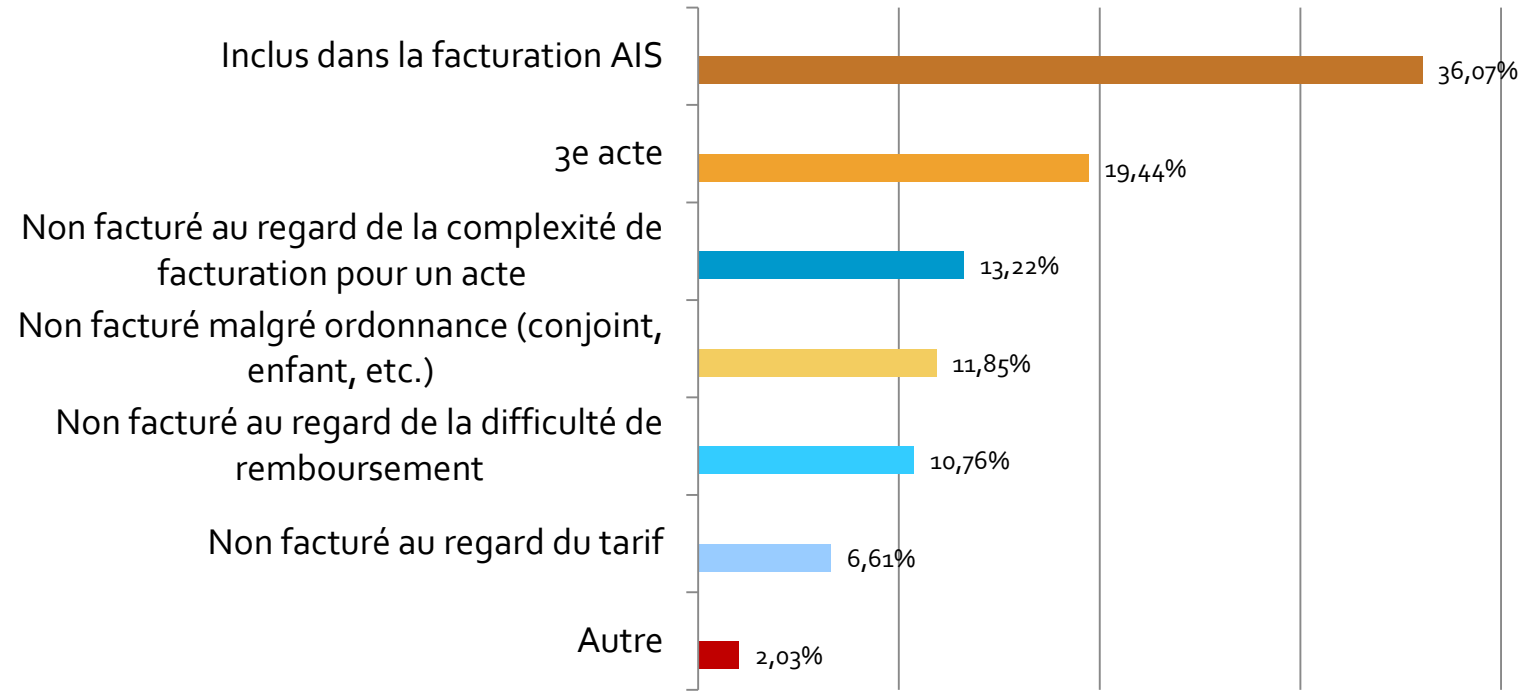
### Vaccination antigrippale



### Autres vaccins

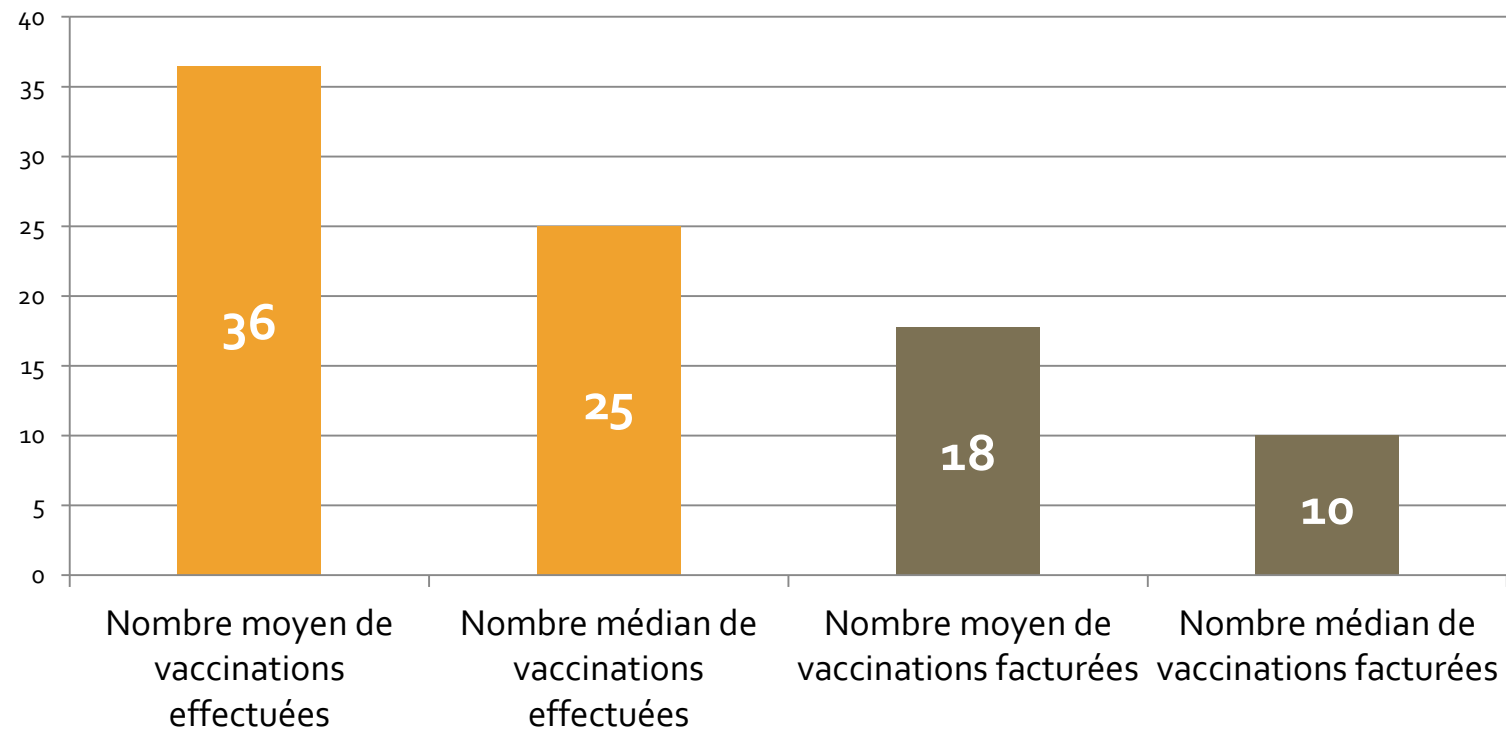


Lorsque vous ne les facturez pas, quelles en sont les raisons ?



- Pas d'ordonnance ou ordonnance non conforme (28 réponses)
- Patients non assurés ou ne souhaitant pas payer (12 réponses)
- Service rendu (7 réponses)
- Retour de l'assurance maladie

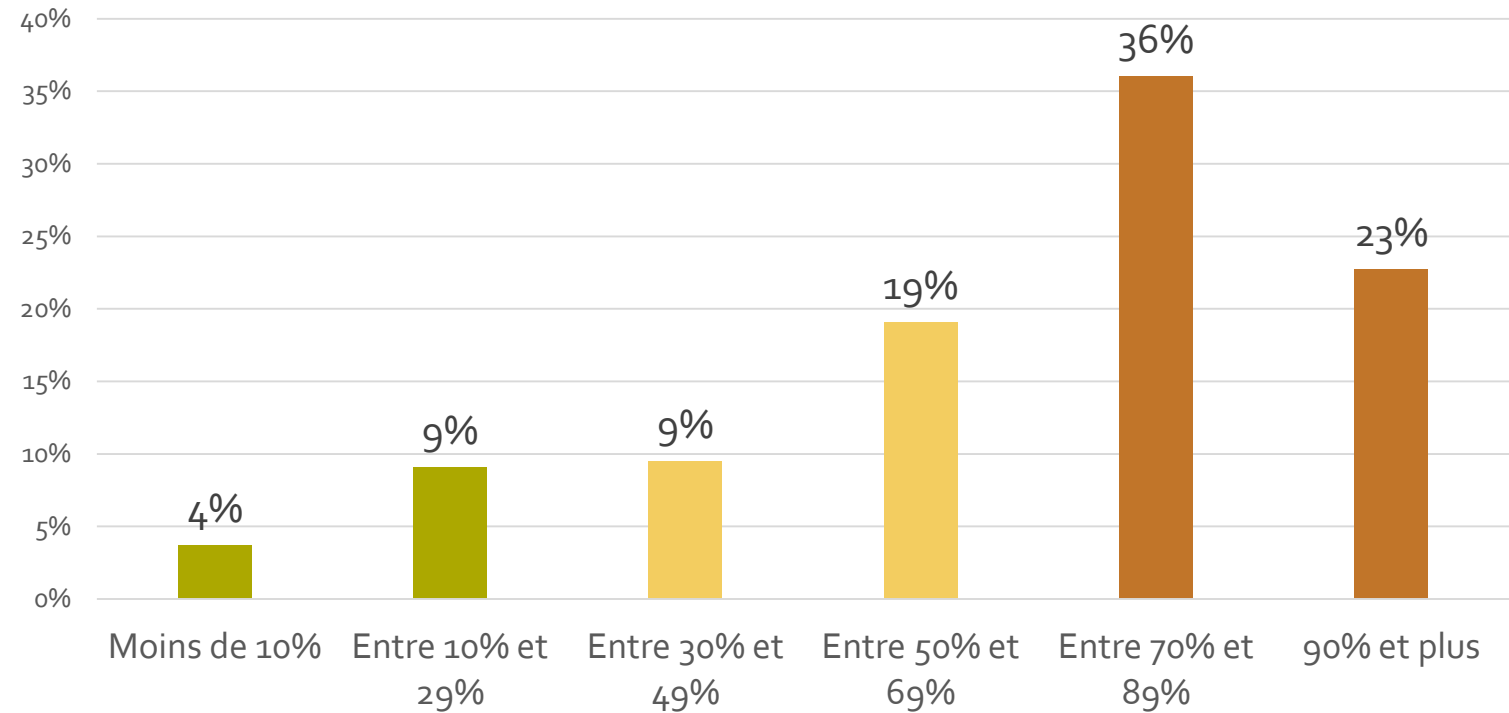
Lors de la période vaccinale du 01 Oct. 2017 au 31 janv. 2018, quel est le nombre de vaccinations effectuées et facturées ?



# Les traitements per-os

- Les IDEL prennent fréquemment en charge la gestion des traitements per-os. Elles ont en charge la dernière sécurisation au domicile, afin que la règle des 5B soit respectée : Que le Bon patient prenne le Bon médicament à la Bonne dose par la Bonne voie au Bon moment. L'IDEL assure le suivi d'un traitement : vérification des ordonnances, de la conformité de la délivrance des médicaments, de la date de péremption, du dosage, organise la gestion des stocks, prépare le pilulier, surveille l'observance, l'action et les effets indésirables. L'IDEL signale, si nécessaire, au médecin tous les incidents.
- L'ensemble de cette gestion est transparente pour la veille sanitaire car la profession ne facture aucun de ces actes.

Pour quel  
pourcentage  
de vos patients  
prenez vous en  
charge le  
traitement  
per-os ?



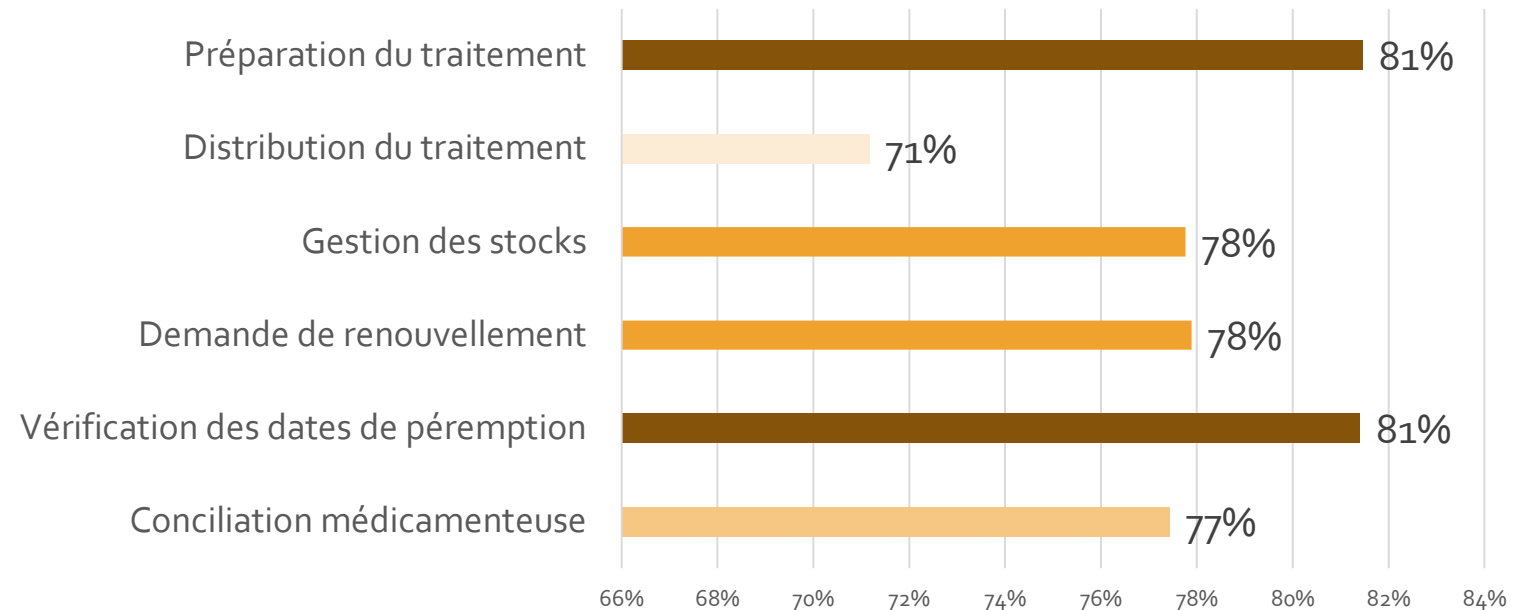
En moyenne, les infirmiers libéraux prennent en charge le traitement per-os de 64% de leurs patients.

Les 2/3 de ces prises en charge sont inclus dans d'autres actes.



Parmi ces patients, pour quel pourcentage prenez vous en charge, avec ou sans facturation possible ?

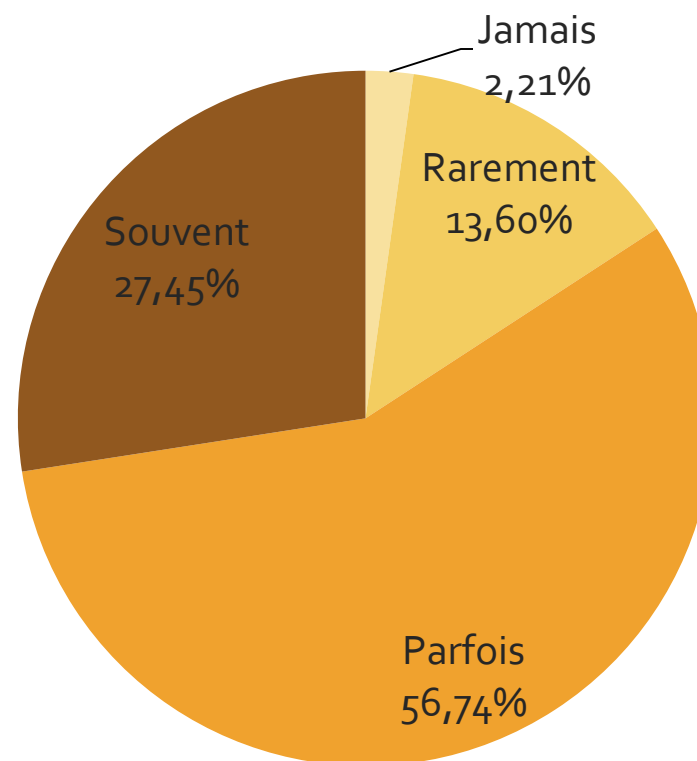
**Pourcentage moyen de patients pour lesquels vous prenez en charge :**



Les IDEL participent à la sécurisation du traitement per os à domicile. Les IDEL sont le dernier rempart dans le circuit du médicament, car elles effectuent les ultimes vérifications :

**Le bon médicament à la bonne dose et au bon moment**

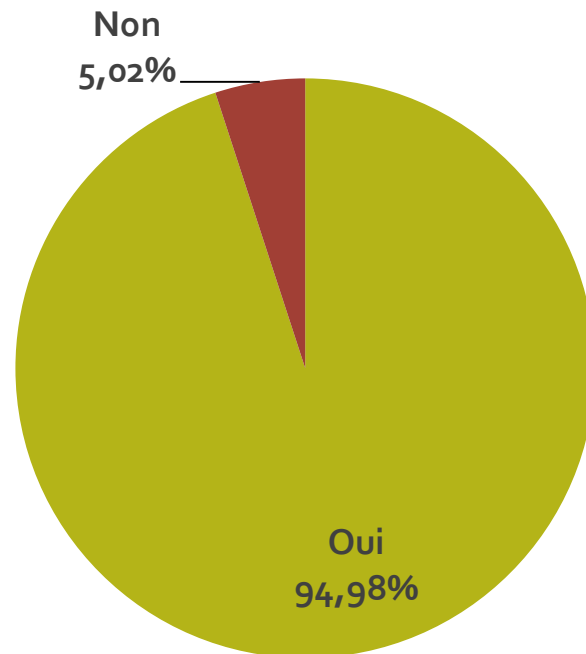
Votre expertise infirmière a-t-elle permis d'éviter une incohérence dans le parcours du médicament ?



Ordonnances multiples : interaction médicamenteuse, erreur de délivrance, allergies, ajout avec non prise en compte de certaines molécules (IM pour un patient ayant des AVK), dosages différents ...

# Vous arrive t-il de modifier les piluliers entre deux préparations ?

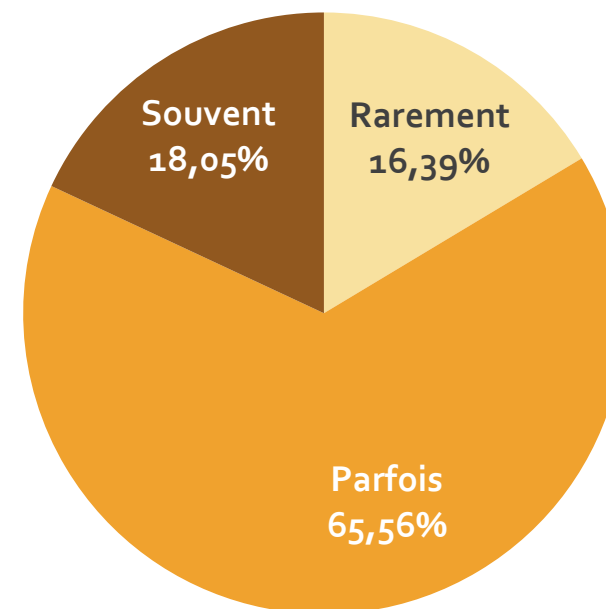
## Vous arrive t-il de modifier les piluliers entre deux préparations ?



### Pour quels motifs ?

- Changement d'ordonnance
- Réajustement suite consultation spécialiste
- Réajustement après contrôle sanguin
- Adaptation AVK selon INR
- Adaptation HTA

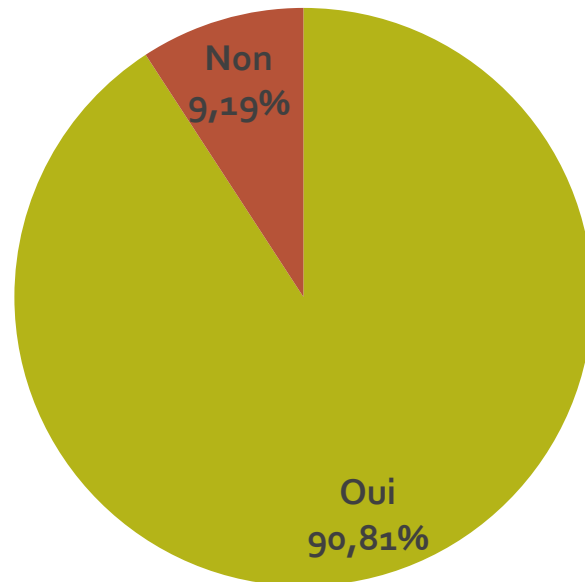
## Si oui, à quelle fréquence ?



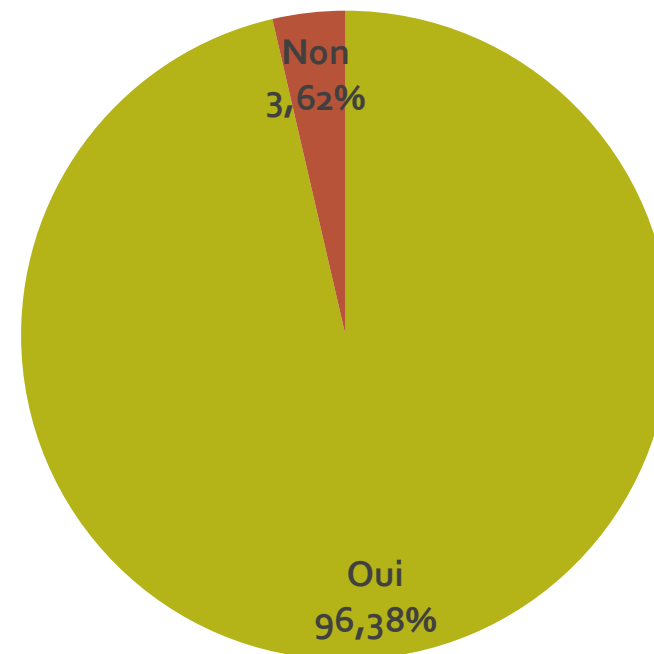
- Adaptation selon douleur
- Adaptation laxatif
- Modification selon intolérance ou allergies
- Modification suite effets indésirables
- Pilulier que le patient fait tomber
- Pilulier modifié par le patient ou la famille

# Vos patients rencontrent-ils des difficultés avec la substitution par générique ?

Vos patients rencontrent-ils des difficultés avec la substitution par générique ?



Si oui, vous sollicitent-ils ?

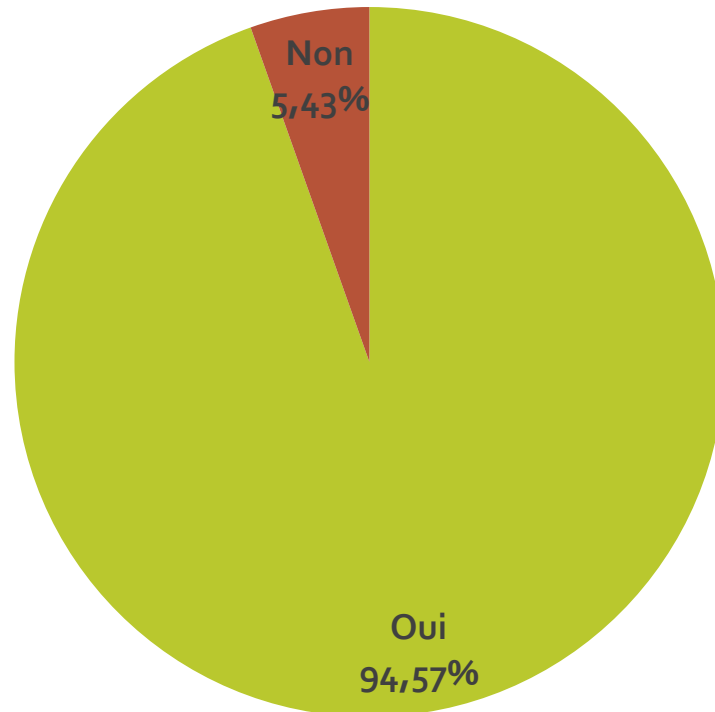


Les patients rencontrent des difficultés avec les génériques dues :

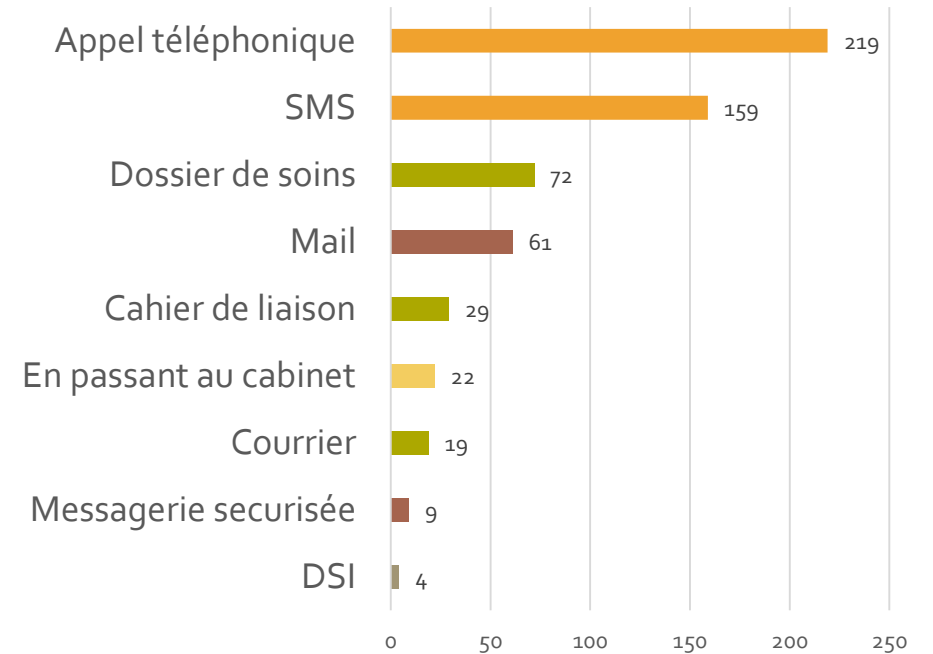
- Au changement de laboratoire
- Au changement de la couleur et de la forme
- A la lecture plus difficile du générique que du princeps

# Signalez-vous au médecin traitant les effets indésirables majeurs du traitement ?

Signalez-vous au médecin traitant les effets indésirables majeurs du traitement ?



Si oui, par quels moyens ?

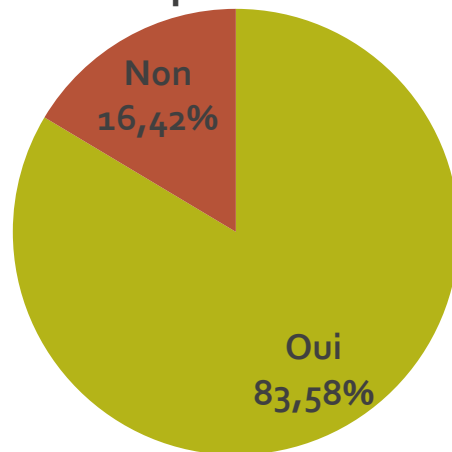


Si non, pourquoi ?

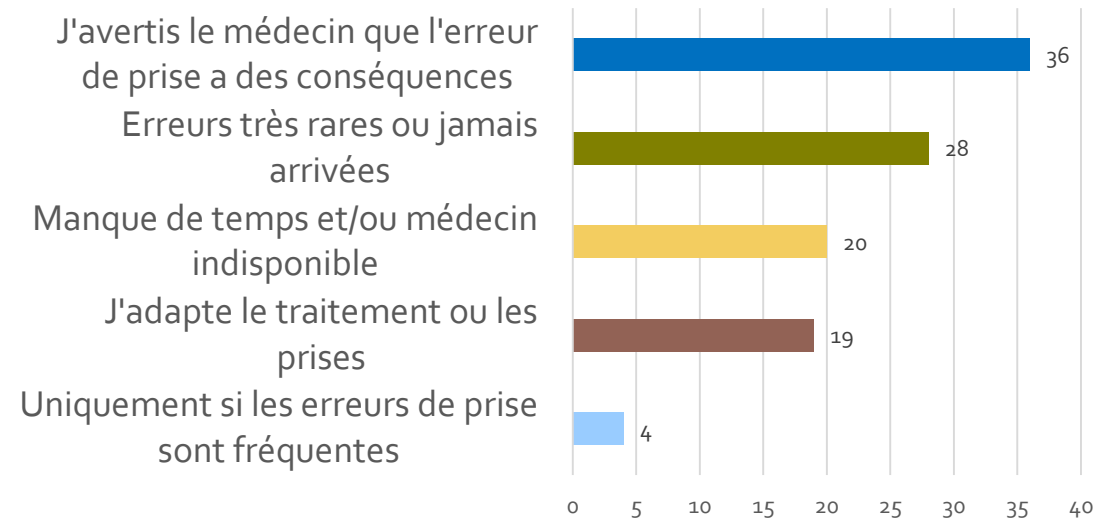
- En tant que prescripteur, il les connaît (15 réponses)
- Difficultés à joindre au téléphone (7 réponses)
- Difficultés de discuter avec un médecin (7 réponses)

# Signalez-vous au médecin traitant les erreurs de prise ?

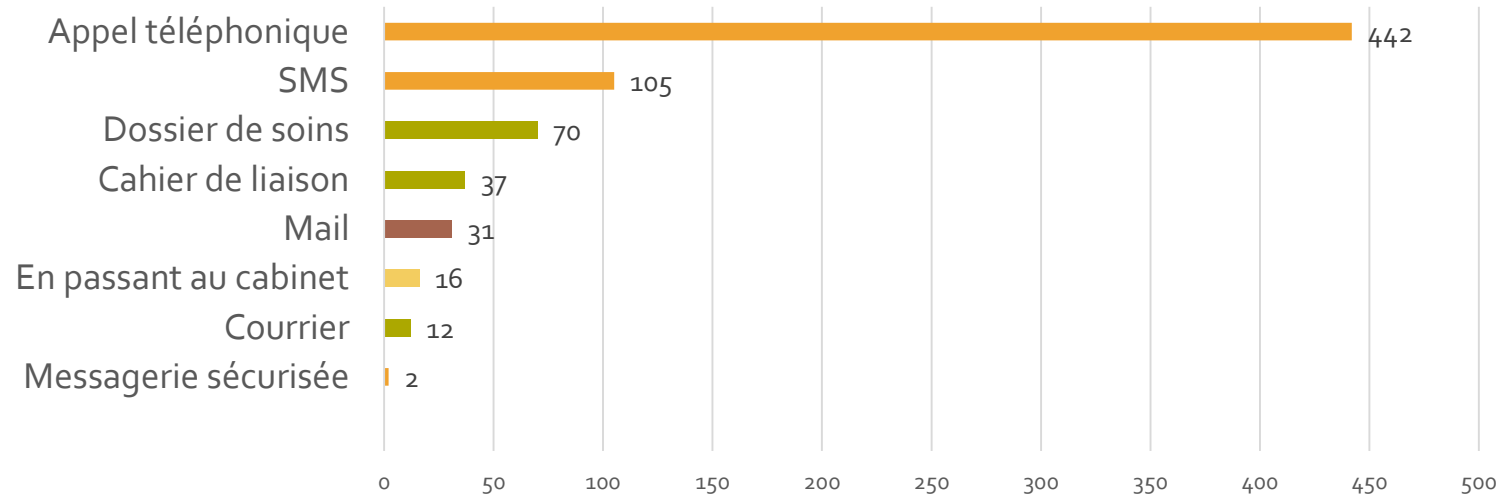
## Signalez-vous au médecin traitant les erreurs de prise ?



## Si non, pourquoi ?

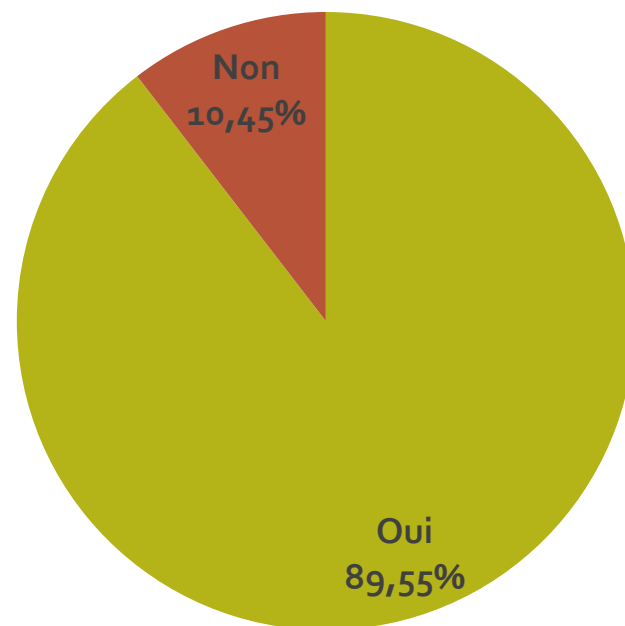


## Si oui, par quels moyens ?

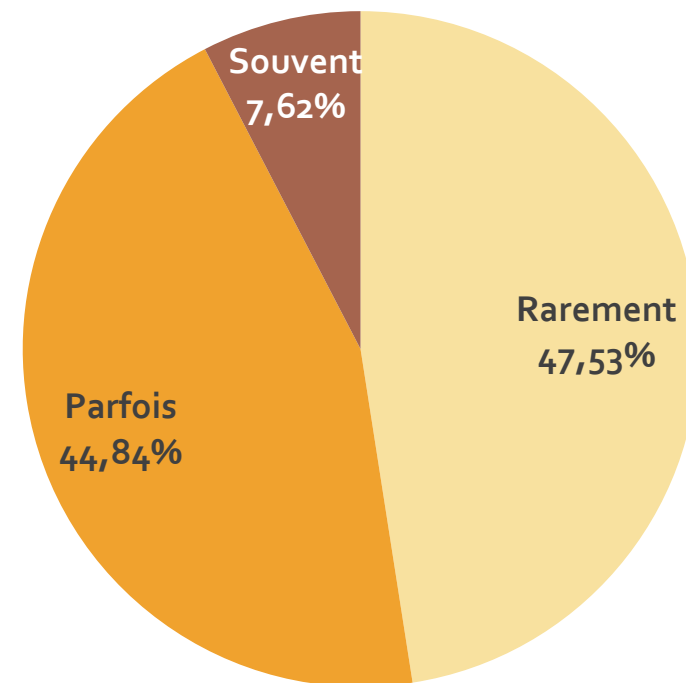


Signalez-vous au médecin traitant les interactions entre plusieurs ordonnances / traitements de différents médecins ?

Signalez-vous au médecin traitant les interactions entre plusieurs ordonnances/traitements de différents médecins ?



Si oui, cela est arrivé :

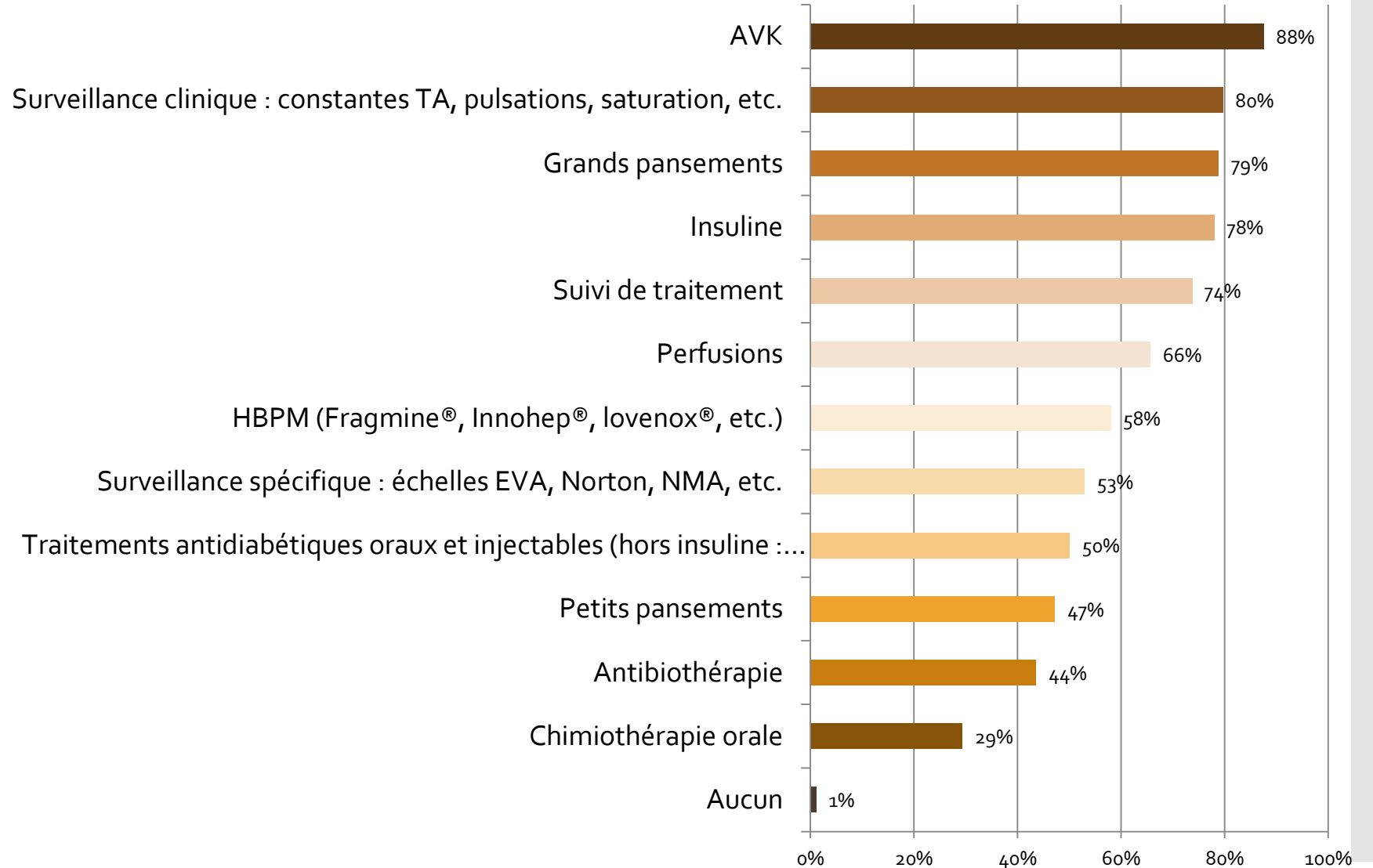


# La coordination

- L'IDEL connaît bien le patient et son environnement, ce qui permet de coordonner la prise en charge globale avec l'ensemble des intervenants : Médecin traitant, pharmacien, autres professionnels de santé (Kiné, podologue, ...) et avec les acteurs sociaux et médico-sociaux : auxiliaire de vie sociale/aide-ménagère, assistante sociale, CCAS, mandataires judiciaires, etc...
- La coordination se fait par téléphone le plus souvent, et par la traçabilité du dossier de soins infirmiers présent chez le patient.
- L'IDEL n'a pas encore le réflexe de recours auprès des nouvelles structures existantes : PTA et MAIA, souvent inconnues.
- Les réponses affichent clairement le rôle pivot de l'IDEL qui délivre à plus 85 % des conseils de prévention, met en place des actions sur l'environnement du patient à plus de 98 %.

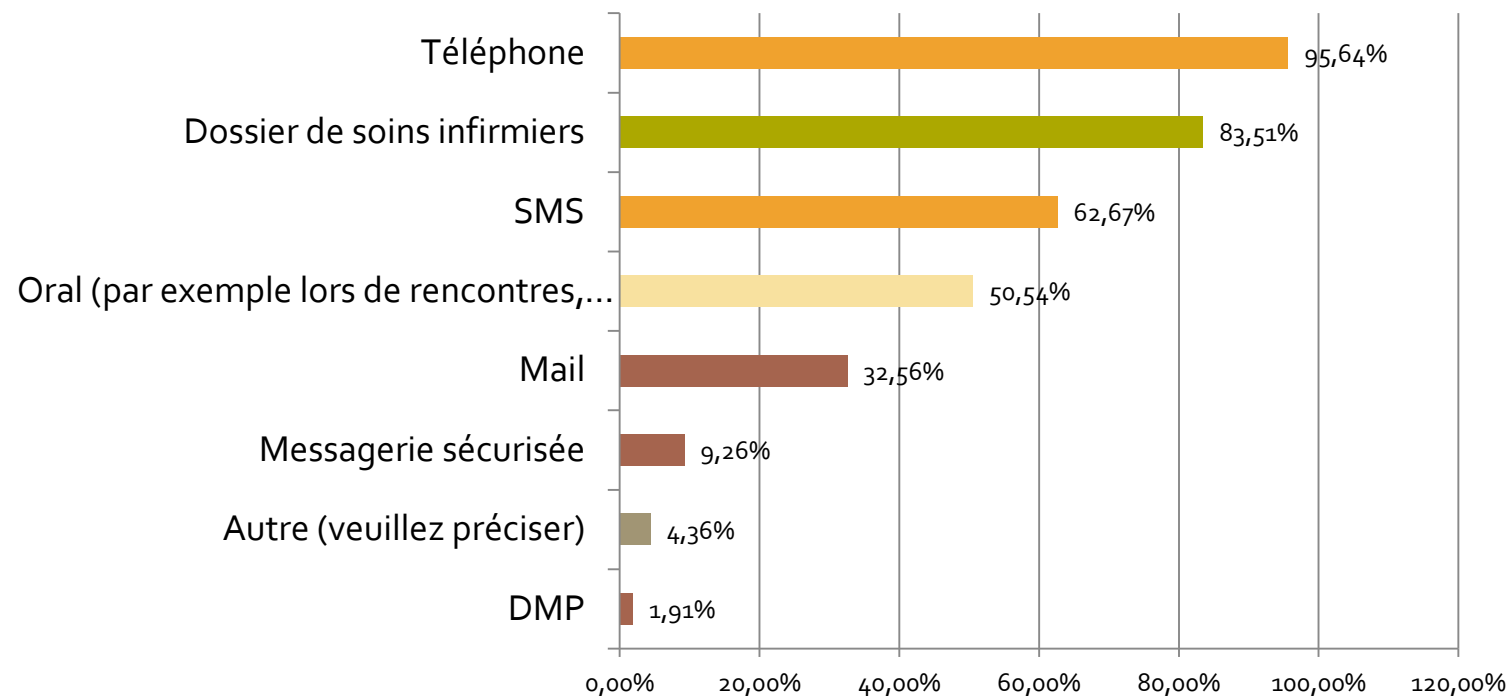


Quels sont les actes  
que vous coordonnez  
systématiquement ?



Quels sont les  
moyens de  
coordination  
que vous  
utilisez ?

### Quels sont les moyens de coordination que vous utilisez ?

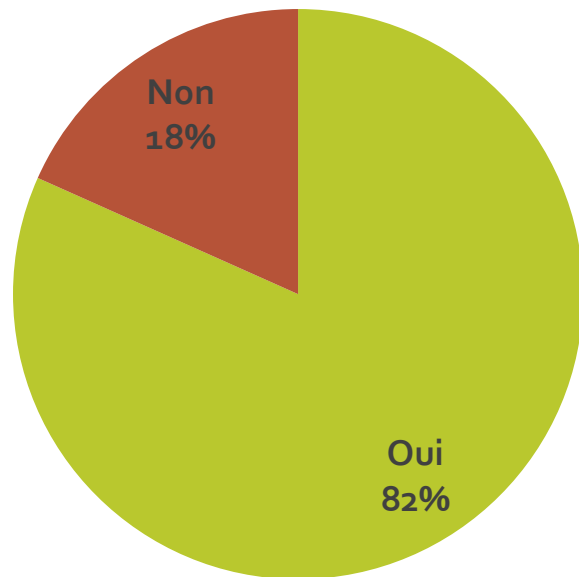


- Courrier écrit
- Secrétariat du médecin

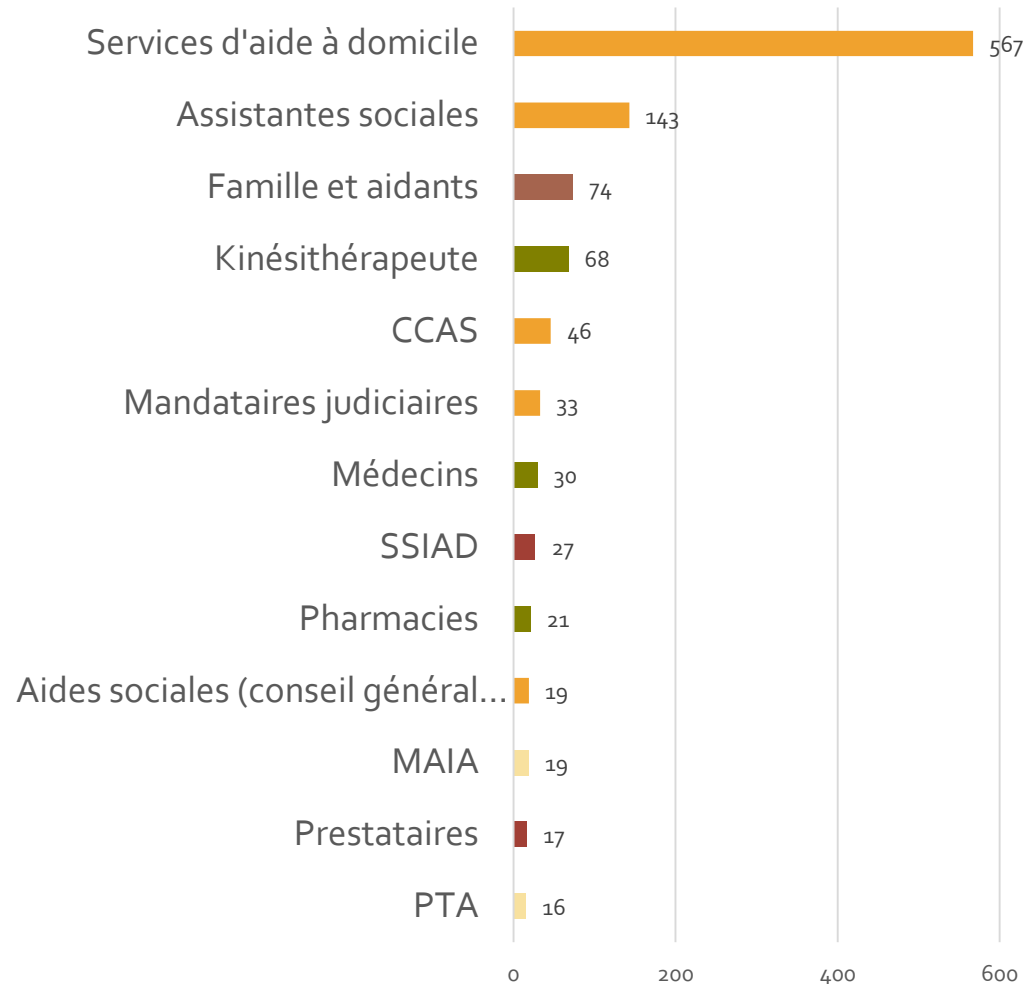
# Faites-vous de la coordination médico-sociale ?

(aide ménagère, auxiliaire de vie, etc.)

## Faites-vous de la coordination médico-sociale ?

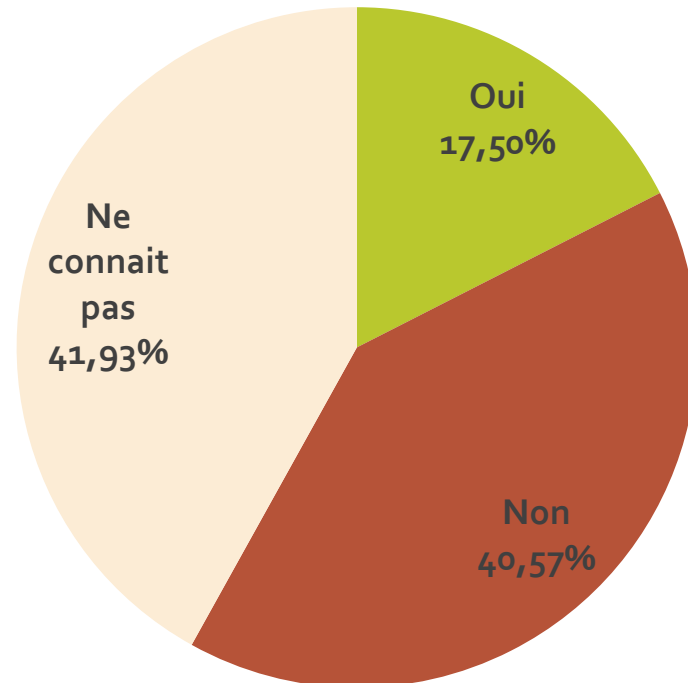


## Si oui, avec qui ?

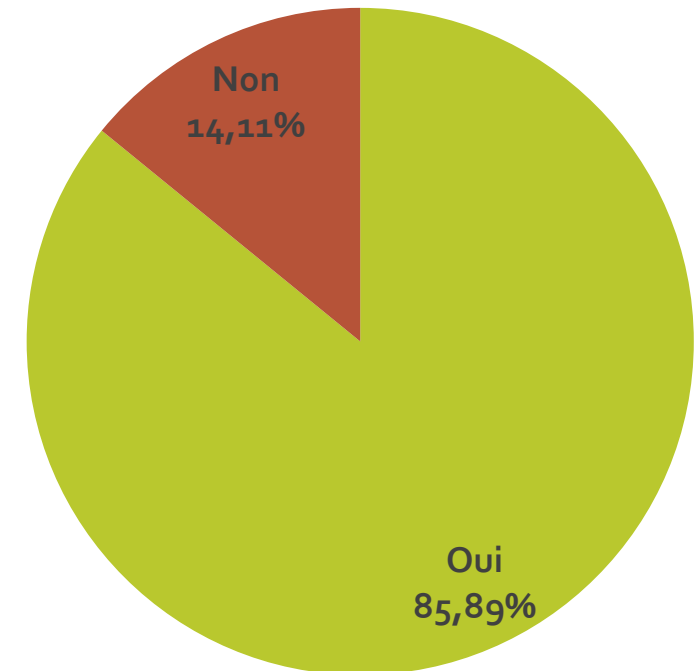


# Coordination médico-sociale

Avez-vous déjà eu recours  
à une PTA ou à une CTA ?

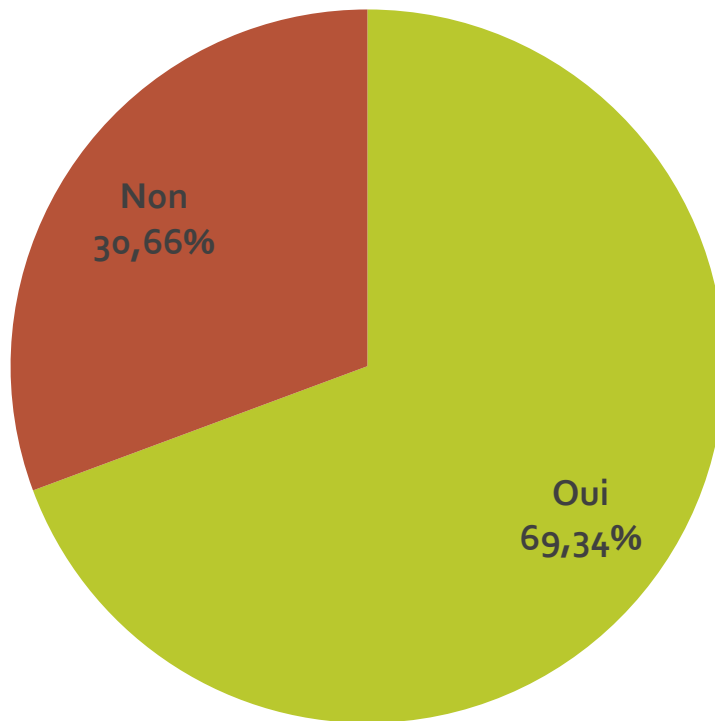


Délivrez-vous des conseils  
de prévention aux  
intervenants médico-  
sociaux ?

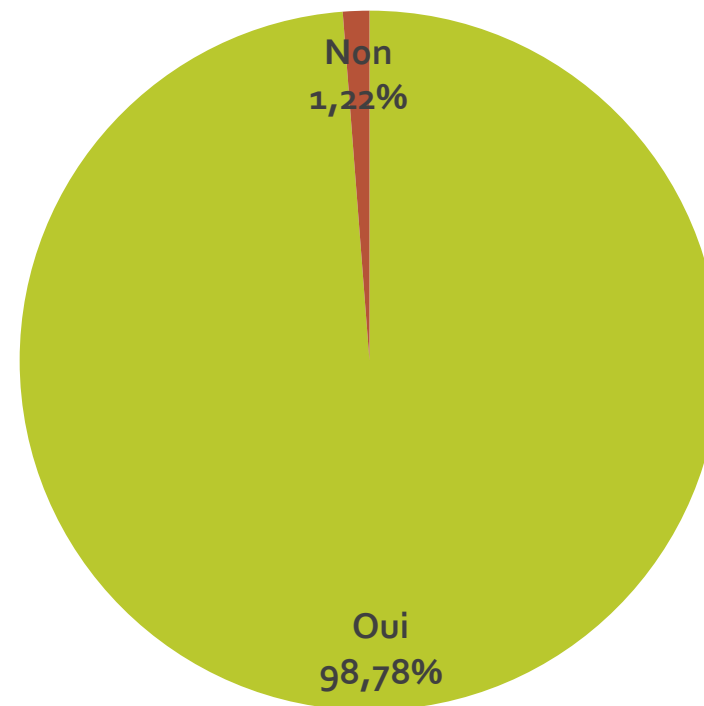


# Coordination médico-sociale

Organisez-vous les interventions des différents professionnels en fonction des besoins du patient ?



Avez-vous des actions sur l'environnement de votre patient dans un but d'ergonomie ou de sécurité (tapis, barre de douche, ...) ?

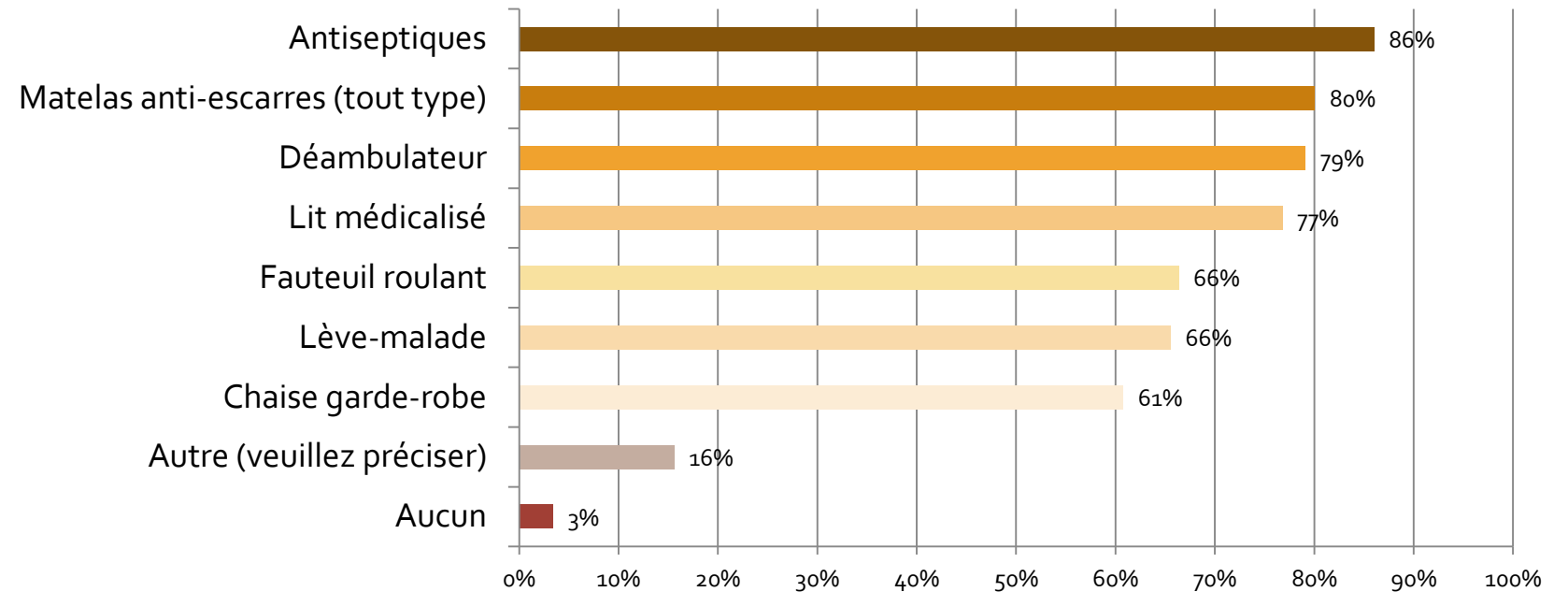


# La prescription infirmière

- Le souhait des IDEL d'élargir leur autorisation de prescription est clairement formulé pour faciliter leur exercice quotidien.
- L'ensemble des demandes a comme objectif, clairement exprimé, un gain de temps : pas d'attente entre la prescription médicale et la résolution du besoin.

# Souhaitez-vous élargir le champ de prescription infirmière ?

## Souhaitez-vous élargir le champ de prescription infirmière à



### Réponses Autres :

- Sérum physiologique (19 réponses)
- Antalgiques (12 réponses)
- Coussins de positionnement ou anti-escarres (5 réponses)
- Bas de contention (4 réponses)
- Bilan sanguin (3 réponses)
- Chaussures anti-chutes (3 réponses)
- Compléments alimentaires (3 réponses)
- Pansements à l'argent (3 réponses)